



EUROPE / ITI SEINE-AMONT

# Une diminution de 570 000 € pour l'ITI Seine-Amont

Publié le 23 juin 2016

C'est sans concertation que la Région a annoncé, le 23 juin dernier, l'ajout de 3 nouveaux territoires ITI aux 12 qui avaient été sélectionnés en mars 2015, malgré l'avis technique négatif qui avait été rendu lors de l'analyse des candidatures. Une décision inattendue qui vient remettre en cause des projets d'ores et déjà en ordre de marche. Elle va en effet provoquer une lourde perte de financements pour les 12 territoires lauréats avec au total près de 6,3 millions d'euros en moins pour le soutien de projets déjà identifiés sur chacun de ces territoires. Pour l'ITI Seine-Amont, l'enveloppe budgétaire est ainsi amputée de 570 000 euros, sur les 8 150 000 prévus. Le président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Michel Leprêtre, a saisi la présidente de la Région, Mme Valérie Pécresse, et la Commission européenne sur les lourdes conséquences de ce revirement pour les territoires concernés.



L'enveloppe globale attribuée au territoire s'élève à 7 597 000 euros.